

ASSOCIATION FERMES D'AVENIR



**Présentation de la formation longue :
« Créer des fermes sur votre territoire : le métier de
Payculteur »**

Qui sommes nous?

L'association Fermes d'Avenir répond à plusieurs objectifs :

Prouver que l'agriculture naturelle est plus rentable que l'agriculture chimique

En Touraine, sur une parcelle de 1,4ha, une microferme qui coûte moins cher qu'un tracteur, qui crée 3 emplois et atteint l'équilibre économique en année 4.

Lancée en avril 2014, la ferme de la Bourdaisière est certifiée AB, vend exclusivement en local, et est ouverte aux visites. Suivi scientifique : tout est noté, documenté, et analysé par AgroParisTech / INRA ainsi qu'un comité scientifique, afin de démontrer la pertinence de l'agroécologie

Mettre à disposition des porteurs de projet une boîte à outils

Vous souhaitez créer votre ferme ou jardiner intelligemment ? Des dossiers thématiques, des fiches techniques ou des cas pratiques vous permettent de découvrir et d'appliquer la permaculture.

Vous former

Venez mettre les mains dans la terre, regarder et écouter des experts sur tous les sujets : créer sa microferme, penser son jardin perpétuel, être autonome en plants, tailler ses fruitiers, etc...

Créer des supports pédagogiques

Monter un plaidoyer argumenté

Pour convaincre les politiques et les territoires de s'engager, nous évaluons l'ensemble des co-bénéfices de nos de pratiques agricoles :

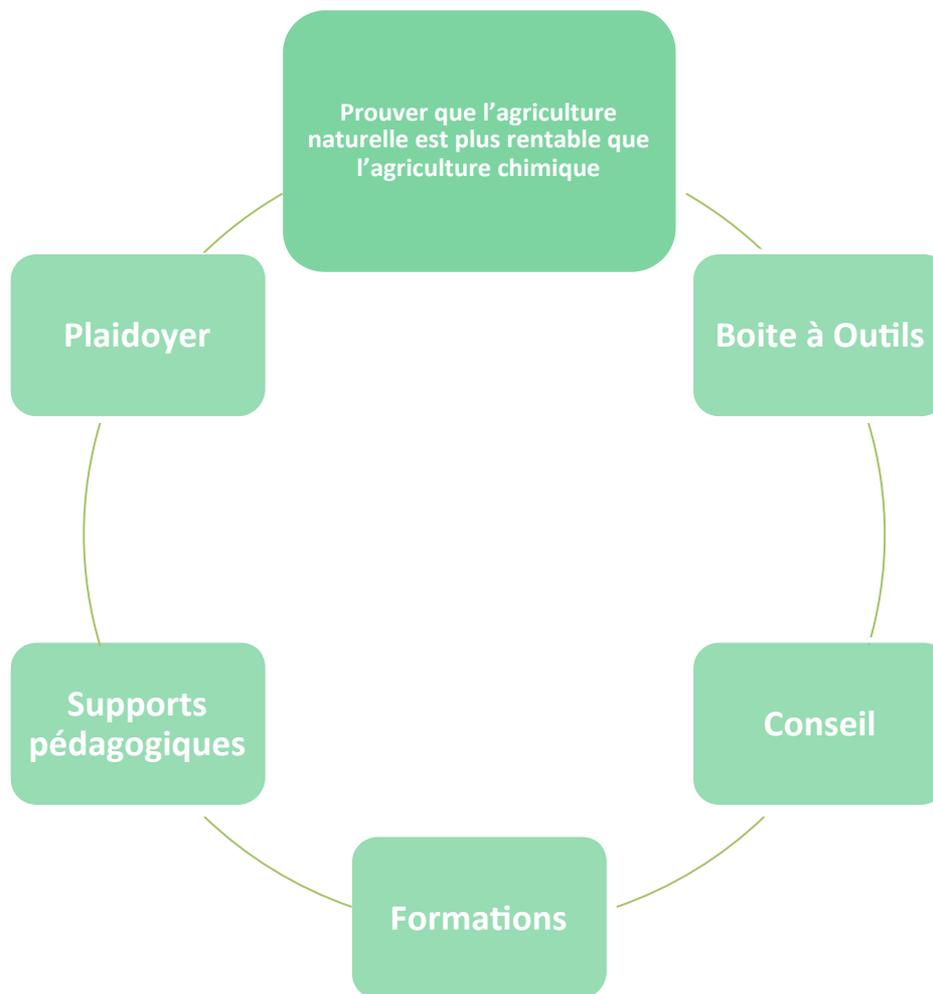
- en matière de santé
- sur l'environnement
- pour l'économie

Vous conseiller

Nous vous accompagnons en fonction de vos besoins :

- design en permaculture
- accompagnement juridique
- constitution et encadrement d'équipes de terrain
- évaluation d'impacts
- innovation (R&D)
- aide au financement

L'association Fermes d'Avenir répond à plusieurs objectifs



Créer une dynamique sur votre territoire en accompagnant la mise en place d'un réseau de fermes

Qu'est-ce qu'une Ferme d'Avenir ?

Un lieu de production, à taille humaine, s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels (permaculture)

Des produits sains et bons, une activité bénéfique pour son territoire

Une approche agricole préfigurant une société décarbonée (pas ou peu de dépendance aux énergies fossiles (engrais, fuel, etc...))

Des investissements en capitaux faibles, et des besoins en main d'œuvre importants

Un ancrage local très fort : vente locale, ouverture au public, organisation de chantiers participatifs, engagements locaux

Une implication dans le changement de modèle, notamment en faisant montre d'une grande transparence sur les chiffres (temps de travail, budgets, production,)

Qu'est-ce qu'un Payculteur?

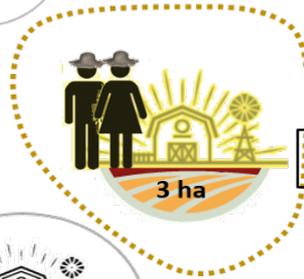
- Le **payculteur** est un entrepreneur qui coordonne des fonctions mutualisées de plusieurs fermes afin d'alléger le travail des producteurs et d'optimiser les fonctions telles que les achats, la commercialisation, la comptabilité, la communication, l'administratif, le financier...
- Il ne vise pas à remplacer les structures agricoles existantes mais bien à être complémentaire. En effet, le **payculteur** sait s'appuyer sur les chambres d'agriculture, les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB), le réseau Inpact, les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), ou encore les Associations pour le Développement et l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR). Une de ses missions importantes est d'optimiser la commercialisation des productions.
- Le **payculteur** doit très bien connaître son territoire, disposer d'un réseau personnel et professionnel à même de l'aider.
- Idéalement il a des connaissances en agronomie, a déjà passé du temps sur des fermes, s'est formé à la permaculture. Il veut changer le monde et produire de la nourriture saine pour ses concitoyens.

Qui est amené à participer à cette formation?

Deux cas de figure :

- Vous êtes parrainé (et financé) par une structure responsable et engagée souhaitant développer ce type d'activités et créer des dynamiques positives sur son territoire (association, entreprise, collectivité...)
- Vous êtes autofinancé et vous souhaitez vous impliquer dans le développement de votre territoire en créant un réseau de fermes inspirées de la permaculture.

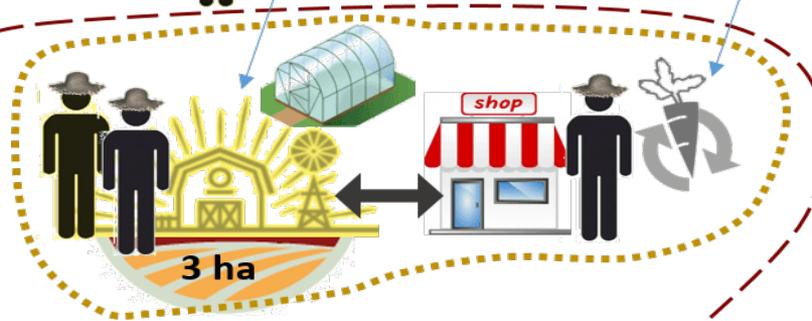
AUJOUR HUI



DEMAIN



Ferme principale
Maraichage



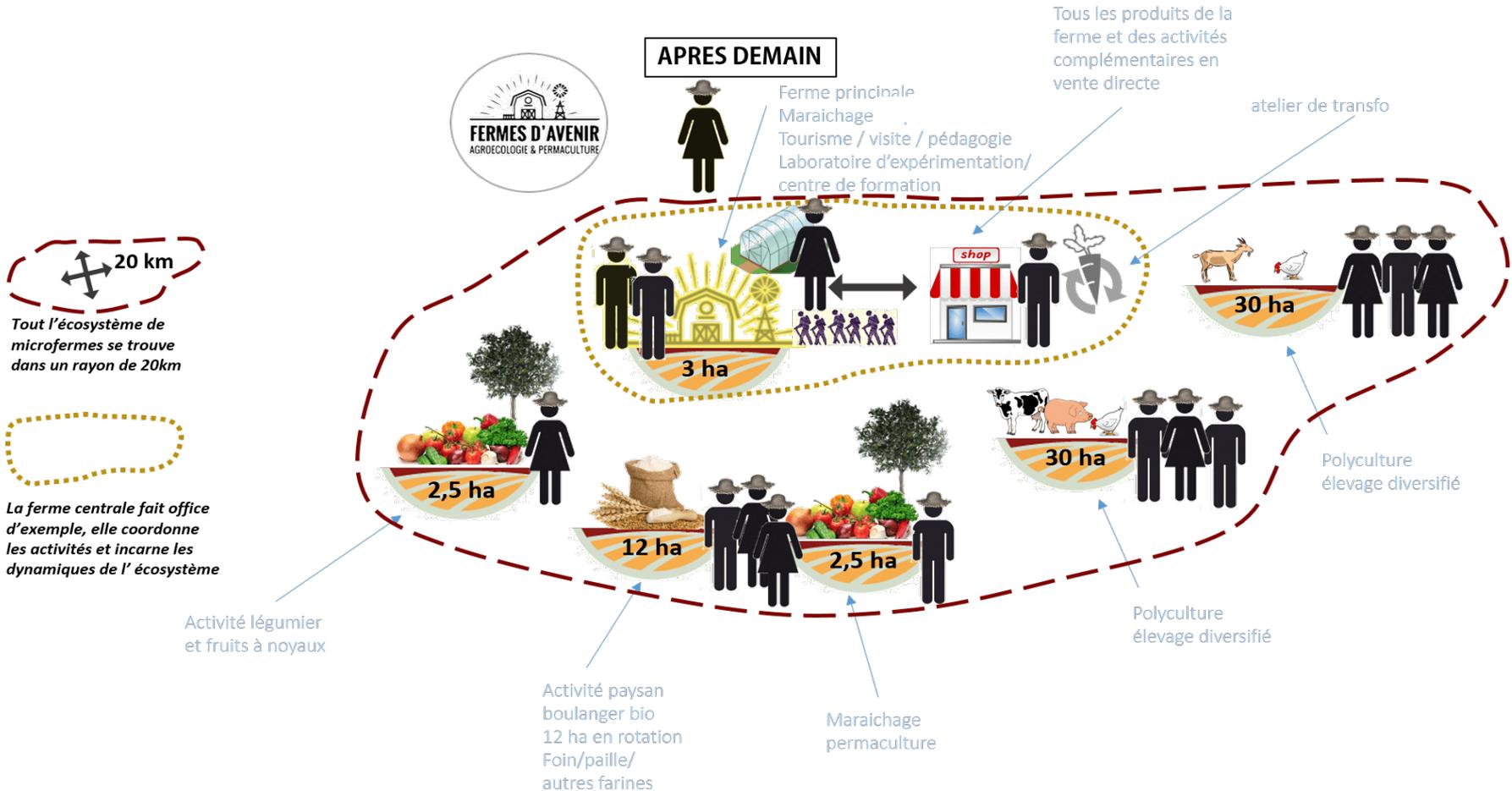
atelier de transfo



Activité légumier
et fruits à noyaux

Activité paysan
boulangier bio

A quoi ressemble un réseau
de fermes animé par un
Payculteur



Le programme de la formation Payculteur

Dans un gîte situé à Azay sur Cher
Environ 15 participants
12 semaines de formation
Des intervenants reconnus dans chaque discipline
Visites commentées de 10-15 fermes

Une fois formés, les payculteurs font partie du réseau Fermes d'Avenir, ils seront les dépositaires de la charte du réseau Fermes d'Avenir, et travailleront sur leurs propres projets avec leurs partenaires locaux.



5 temps : 12 semaines de formation dont 1 mois de terrain

26 septembre – 5 novembre : Cours certifiés de Permaculture, Rôle du Payculteur, Business Plan, Biodiversité, Maraichage, Commercialisation, Petit Élevage, Agroécologie

5 novembre – 20 novembre : chaque payculteur rentre dans sa région pour appliquer ces premiers enseignements au projet de territoire et valider la ou les parcelles retenues.

21 novembre – 16 décembre : accès à la terre, certification AB, communication, GRH, associations de cultures, présentation des acteurs, planification, recherche de financements, engrais verts, gestion d'entreprise, biodynamie, Design.

16 décembre – 29 janvier : chaque payculteur retourne sur son territoire pour lancer le design de sa(ses) parcelle(s), et affiner le projet.

30 janvier – 10 février : travail collaboratif sur les projets de chacun, production de céréales, paysan boulanger.

Les savoirs enseignés

- Notions de permaculture (2 jours)
- Design inspiré de la permaculture (2 jours)
- Communication efficace (2 jours)
- Histoire de l'agriculture (1 jour)
- Irrigation, gestion de l'eau (2 jours)
- Vie du sol et fertilisation (3 jours)
- Eco-construction (1,5 jour)
- Energies à la ferme (1,5 jour)
- Arboriculture et agroforesterie (3,5 jours)
- Petit élevage (1,5 jour)
- Permaculture urbaine (2h30)
- Mouvement de la permaculture (1h30)
- Technologies appropriées (2h)
- Autonomie alimentaire (2h)
- Travail collaboratif sur le design des fermes des stagiaires payculteur (3 jours)
- Mutualisation – le rôle du payculteur (2 jours)
- Certification AB (0,5 jour)
- Communiquer sur son activité (1,5 jour)
- Précieux Facteurs humains (1,5 jour)
- Rotations/associations de cultures (1 jour)
- Planification des cultures (2,5 jours)
- Présentation des acteurs (1,5 jour)
- Recherche de financements (1,5 jour)
- Engrais verts (1 jour)
- Gestion d'entreprise (2 jours)
- Compter ce qui compte (2 jours)
- Biodynamie (1 jour)
- Céréales, Paysan boulanger (2 jours)
- Biodiversité (1 jour)
- Maraîchage (5 jours)
- Commercialisation (5 jours)
- Agroécologie (1 jour)
- Accès à la terre, gestion du foncier (1 jour)
- Élaboration du business plan (3 jours)

Quelques intervenants

Intervenants :

Christophe Naudin : Expert Agroécologie, ESA d'Angers
Edouard Meignen : Conseiller en Maraîchage Biologique pour Bio-Centre
Xavier Mathias : Champs de Pagaille, Maraîcher, Auteur
Julien Kieffer : Trésorier Terre de Liens, responsable couveuse PNR Perche
Grégoire Lambert : Chargé de projet Agroforesterie chez Pur Projet
Linda Bedouet : Agricultrice, Ferme de la Mare des Rufaux
David Wirig : Spécialiste de la recherche de financements
Jérôme Dehondt : Miramap
Thierry Ribeiro : Enseignant-Chercheur, spécialiste de la méthanisation
Jacques Caplat : auteur, spécialiste de l'agroécologie
Basile Monsaingeon et Thimothée Huck : Jardins de Cocagne
Eric Dumont : pépiniériste bio
Maximilien Rouer : Coopérative Terrena
Claire Véret : Fermes d'Avenir, responsable formations – diplômée permaculture
Hervé Covès : Agronome
Paul Ariès : Politologue, écrivain, conférencier
François Mulet : Maraîchage sur sol vivant
Gildas Véret : Ingénieur, diplômé permaculture. Horizon Permaculture
Maxime de Rostolan : Fermes d'Avenir, directeur
Hélène Le Téo : Auxilia Conseil, en charge du plaidoyer Fermes d'Avenir

Une table ronde sur le thème : comment favoriser les producteurs bio locaux dans les magasins (petite et grande distribution).

Et d'autres intervenants provenant de structures telles que la Chambre d'Agriculture, le MABD, Ecocert, Certipaq, l'atelier paysan, la ruche qui dit oui, la Direction Départementale du Territoire, Terrena, etc.

Lieu de la formation

La formation sera assurée par des intervenants experts dans leur domaine respectifs et aura lieu dans un gîte situé à Azay-sur-Cher.

Quelques photographies du gîte :



Nous contacter



www.fermesdavenir.org

contact@fermesdavenir.org

25 rue de la Bourdaisière
37270 Montlouis-sur-Loire